



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN**  
Département de l'Oise  
Arrondissement et Canton de Senlis

**Année 2025**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°034**

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION 2 RUE DE CHANTILLY**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L 2212-2 inclus L 2213-1 et L 2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 27 février 2025 faite par l'entreprise CONSTRUCTEL située LE BAC A L'AUMONE 60280 CLAIROIX,

Considérant que les travaux sur une chambre Orange au niveau du n° 2 rue de Chantilly 60500 Vineuil-Saint-Firmin, peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation,

**ARRETE**

**Article 1:** Les jeudi 3 et vendredi 4 avril 2025 de 8h30 à 17h00, l'entreprise CONSTRUCTEL procédera au rabotage d'une chambre Orange au niveau du 2 rue de Chantilly (RD 924).

**Article 2** Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée (alternat par feux tricolores) le long du 2 rue de Chantilly.

**Article 3** L'entreprise CONSTRUCTEL est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

**L'entreprise CONSTRUCTEL sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.**

**Article 4** A la fin des travaux, l'entreprise CONSTRUCTEL devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

**Article 5** Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

**Article 6** La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise CONSTRUCTEL

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 14 mars 2025.

Le Maire,

François LANCERAUX

